

Le Centre Hospitalier Alpes Léman (CHAL) va reconstruire son Institut de Formation en Soins Infirmiers et Aides-Soignants (IFSI-IFAS) à Ambilly, en partenariat avec Annemasse Agglo et la commune

Le projet architectural vient d'être choisi

CHAL, 21 février 2020

Il s'agit d'une opération d'envergure menée en co-maîtrise d'ouvrage CHAL-Annemasse Agglo pour la reconstruction à Ambilly d'un Bâtiment d'enseignement regroupant l'IFSI-IFAS du CHAL et le Pôle de Formations supérieures Grand Forma d'Annemasse Agglo.

La Commission d'Appel d'Offres commune aux Maîtres d'ouvrage vient de retenir le projet du Cabinet d'architectes **DIETMAR FEICHTINGER Architectes**.

(Voir visuels en Annexes, en fin de document)

LE PROJET

Les deux maîtres d'ouvrage se sont accordés pour une conduite commune de l'opération qui comprend des locaux mutualisés au bénéfice des étudiants de l'ensemble des formations qui seront dispensées dans ce Bâtiment moderne.

Ce projet est intégré dans le programme d'actions du contrat de Plan Etat-Région.

Des espaces mutualisés et optimisés

La mutualisation de certains espaces permettra aux futurs utilisateurs de bénéficier d'équipements (amphithéâtre...) et d'espaces communs (espaces de vie étudiante...) mieux adaptés aux besoins et plus qualitatifs, tout en optimisant les surfaces.

Ces équipements et espaces communs seront aussi davantage valorisables pour des usages «externes» et généreront ainsi des recettes de fonctionnement supplémentaires (location de l'amphithéâtre par exemple).

Enfin, cette mutualisation forte sera également source d'innovations et de synergies pédagogiques.

Un projet évolutif

Le projet est évolutif : les espaces communs mutualisés seront suffisamment dimensionnés pour pouvoir soutenir des développements futurs (développement du Pôle de Formations supérieures d'Annemasse Agglo et des formations en santé...) ce qui permettra ainsi de ne pas être confronté à des réinvestissements lourds.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La création d'un Pôle étudiant sur le territoire

Cette opération permet de créer un véritable Pôle étudiant visible et ouvert, un lieu vitrine de l'enseignement supérieur attractif et moderne : une opération « signal » qui contribuera à valoriser la politique régionale en matière de développement de la formation notamment supérieure, et celle du Genevois Français, contribuant à cette dynamique d'enseignement supérieur. Annemasse Agglo a ainsi structuré dès 2018 un site provisoire (13 av Zola à Annemasse) qui a permis la formation de plus de 400 étudiants dès sa première année de fonctionnement.

La construction de ce nouveau Bâtiment va se réaliser sur **le site de l'ancien Hôpital à Ambilly**, au sein du nouveau quartier Etoile Annemasse Genève.

Le nouveau Bâtiment sera dimensionné pour permettre la formation complète, à terme, **de 770 étudiants** :

- 3 promotions de 120 étudiants en soins infirmiers extensible à 140 étudiants (formation de 3 ans, actuellement 108 étudiants par promotion)
- 100 élèves aides-soignants (formation de plus d'un an, actuellement 77 élèves)
- 250 étudiants de diverses formations supérieures

Le nouveau Bâtiment d'environ **4 000 m²** intégrera :

- des locaux appartenant au CHAL pour les besoins de l'IFSI-IFAS du CHAL (salles pour les enseignements spécialisés, administration, documentation...)
- des locaux appartenant à Annemasse Agglo pour les besoins de Grand Forma (salles de cours, bureaux de formateurs...)
- des locaux mutualisés (accueil, locaux logistiques et techniques, réfectoire, grand amphithéâtre de 250 places, salles de travail, espaces de vie étudiante...). Le stationnement est également prévu.

L'AMBITION DU CHAL : UN IFSI MODERNISE, POUR MIEUX REpondre AUX ENJEUX DE DEVELOPPEMENT

- **Etre plus attractif en offrant aux étudiants des infrastructures modernes et plus opérationnelles** pour la mise en œuvre de méthodes et pratiques pédagogiques innovantes telle que la simulation en santé
- **Développer les formations continues des professionnels de santé** en répondant mieux aux besoins des établissements sanitaires et médico-sociaux de notre territoire tout en limitant les déplacements vers des organismes de formation plus éloignés pour des raisons écologiques et économiques. L'IFSI a mis en place depuis plusieurs années un catalogue de formation continue sur des thématiques diversifiées
- **Etre en situation de former davantage d'étudiants en soins infirmiers et d'élèves aides-soignants** en réponse aux besoins en personnel des établissements et structures de notre territoire. En effet, ces professions de santé sont en tension localement et les besoins sont multiples, en lien notamment avec la croissance démographique de notre département, mais également avec l'augmentation du nombre de personnes âgées. Il s'agit pour l'Institut de préparer les futurs professionnels aux évolutions du métier et d'accompagner leur professionnalisation au regard des différents modes de prise en charge

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ZOOM SUR « GRAND FORMA »

Les objectifs de la démarche sont simples. Ils consistent à :

- Répondre aux besoins des entreprises : sur les métiers en tension ; pour favoriser la création de valeur ajoutée, l'économie de la connaissance ;
- Faciliter l'accueil d'étudiants : par des continuités de parcours, par une offre de formation spécifique ; par le développement d'une offre de services étudiants (logement, mobilité...) ;
- Valoriser l'excellence (dans les métiers, dans les formations) et l'expérimentation (organisationnelle, pédagogique, etc), promouvoir un territoire « démonstrateur » ;
- Attirer les talents dans le Genevois français pour favoriser la création de valeur,
- Renforcer les capacités d'accueil de formations.

La mise en œuvre de cette démarche à l'échelle d'Annemasse Agglo

Cette démarche globale « Grand Forma » se décline à l'échelle d'Annemasse Agglo autour de 4 axes stratégiques : l'accès à l'enseignement supérieur ; la santé (avec l'Institut de Formation en Soins Infirmiers) ; la solidarité internationale ; la « ville durable » (construction durable et mobilité).

LE PLAN DE FINANCEMENT



Le coût total de l'opération est de l'ordre de 12 050 000 €, répartis quasiment à égalité entre le CHAL et Annemasse Agglo.



Chacun des deux Maîtres d'ouvrages assurant le financement de ses locaux et bénéficiant de subventions.

Les cofinancements, les institutions et partenariats



- **Le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes** : subvention de 4M€ allouée au CHAL pour les locaux propres de l'IFSI-IFAS ainsi qu'une subvention envisagée de 1.3M€ pour le Pôle de Formations supérieures de l'Agglo par le biais de la convention de coopération métropolitaine



- **Le soutien du Conseil Départemental de Haute-Savoie** : subvention de 800 000 € pour le mobilier de l'IFSI-IFAS et les équipements pédagogiques. Annemasse Agglo bénéficie en outre à ce jour d'un soutien du Département à hauteur de 500 000 euros.



- **Le soutien de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes** : Le projet a reçu le soutien de l'ARS qui a validé le Plan Global de Financement Pluriannuel du CHAL en intégrant la reconstruction de l'IFSI-IFAS



- **Le soutien de la commune d'Ambilly** : le terrain sur lequel va être édifié le Bâtiment est mis à disposition gracieusement par la commune d'Ambilly qui soutient le développement de la formation sur son territoire



- **Le soutien du Pôle Métropolitain** : en termes d'ingénierie technique et de communication



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE CALENDRIER

- **Choix de l'attributaire** : 10/02/2020
- **Travaux (20 mois)** : objectif d'une livraison du Bâtiment mai 2023

L'IFSI-IFAS DU CHAL AUJOURD'HUI

Etudiants

- 3 promotions de 108 étudiants infirmiers
- 1 promotion de 77 élèves aides-soignants

Professionnels

- 1 Directrice
- 1 cadre supérieur de santé
- 1 documentaliste
- 4 secrétaires
- 21 formateurs
- 3 agents d'entretien

Budget : 2.5 Millions d'euros

Conventions : L'IFSI-IFAS est adossé au CHAL et rattaché par convention à l'Université Grenoble Alpes (UGA) dans le cadre de l'universitarisation de la formation.

D'autres conventions ont été signées, notamment avec Annemasse-Agglo «Grand Forma» pour le prêt de salles de cours à Annemasse et avec l'ESPE (École Supérieure du Professorat et de l'Education) pour la location de salles de cours à Bonneville.

L'IFSI-IFAS du CHAL vient également de signer la Charte « Grand Forma».

CONTACTS PRESSE

Emilie NOEL – Directrice de la Communication du CHAL – 04.50.82.24.09

Isabelle RUIN – Directrice de l'IFSI-IFAS du CHAL – 04.50.82.32.45

Martial SAUNIER – Chargé de Communication du CHAL – 04.50.82.24.54

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ANNEXES

VISUELS DU PROJET ARCHITECTURAL RETENU *Cabinet DIETMAR FEICHTINGER*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Extrait du dossier de presse du 26-08-2019
« Construction du nouvel IFSI-IFAS du CHAL et du Pôle de formations supérieures »

L'HISTORIQUE

Histoire d'une dynamique et d'un projet réalisé en commun...

1974

Créée en 1974 après délibération du Conseil d'Administration du Centre Hospitalier d'Annemasse, voilà presque 40 ans que l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) d'Ambilly a ouvert ses portes. Il accueillait à cette époque 25 étudiants alors appelés «élèves».

1992

En 1992, le décret n°92510 du 5 juin transforme les écoles d'infirmières en Institut de Formation en Soins Infirmiers, octroyant le statut d'étudiant aux élèves infirmiers. Progressivement les quotas évoluent, passant de 50 étudiants en 1991, 105 en 2001 à 108 à ce jour.

2004

Martial Saddier et Robert Borrel, respectivement Président et Vice-Président du Conseil d'Administration du Centre Hospitalier Intercommunal Annemasse Bonneville, ont élaboré avec Bruno Vincent, Directeur du CHIAB de l'époque, le plan pluriannuel d'investissement concernant la reconstruction du CHAL à Contamine sur Arve, la reconstruction de l'EHPAD de Bonneville, la reconstruction de l'EHPAD de Marnaz, la réhabilitation de l'EHPAD d'Ambilly, la reconstruction de la Clinique d'Annemasse et la reconstruction de l'IFSI du CHAL sur le site actuel. Il s'est agi à l'époque de poser les bases de l'organisation de soins publics privés sur l'agglomération d'Annemasse et de Bonneville. Les dirigeants actuels du CHAL mettent en œuvre avec énergie ses orientations majeures.

2012

Dans la perspective de son déménagement, le Centre Hospitalier Alpes Léman (CHAL), en lien avec la Région Rhône-Alpes et les élus locaux, prépare la reconstruction d'un nouvel Institut de Formation en soins Infirmiers sur le site de l'ancien hôpital d'Ambilly.

Les locaux actuellement occupés sont en effet devenus obsolètes, tant d'un point de vue fonctionnel que technique, et ne permettent plus de répondre aux évolutions des quotas de formation d'Etudiants en Soins Infirmiers et Elèves Aides-Soignants. Il manque des salles suffisamment dimensionnées pour accueillir l'ensemble des promotions, des salles plus adaptées pour réaliser les travaux dirigés et des salles de pratique fonctionnelles. En outre les étudiants ne disposent pas d'espace de détente et d'espace de restauration adaptés.

2015

Le Pôle métropolitain du Genevois français accompagne la constitution d'une offre singulière d'Enseignement Supérieur et Recherche pour mieux répondre aux besoins des entreprises et des habitants du territoire. Cette démarche s'inscrit dans le renforcement du projet transfrontalier partagé par les acteurs locaux à l'échelle du Grand Genève, elle est soutenue par la Région et l'Etat au titre du Contrat de plan Etat-Région (CPER).

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

2018

Lancement de la démarche «Grand Forma», visant à accompagner la constitution d'une offre d'Enseignement Supérieur sur le territoire. Elle se décline à l'échelle d'Annemasse Agglo autour de 4 axes stratégiques, dont celui de la santé. La constitution d'un Pôle de formations supérieures publiques et privées, au sein de l'écoquartier Etoile Annemasse-Genève, intégrant la reconstruction de l'IFSI, devient alors un projet « phare » de cette démarche Grand Forma. Le 28 mars, **un site provisoire permettant l'accueil de formations est inauguré**, au 1^{er} étage du 13 avenue Emile Zola à Annemasse, accueillant 408 apprenants sur sa première année.

En juillet, le partenariat entre l'IFSHFAS du CHAL et Annemasse Agglo se concrétise : **les Dirigeants du CHAL et d'Annemasse Agglo signent une convention de groupement de commandes coordonné par le CHAL pour la co-maitrise d'ouvrage d'un bâtiment commun** répondant aux besoins des deux institutions. Ce nouveau bâtiment sera situé sur le site de l'ancien Hôpital d'Ambilly, au coeur de l'écoquartier Etoile Annemasse-Genève.

26 août 2019

La construction du nouvel IFSHFAS et d'un Pôle de formations supérieures au sein d'un même bâtiment se réalise en co-maitrise d'ouvrage entre le CHAL et Annemasse agglo.

Cette opération nécessite la signature de conventions entre les deux parties au fur et à mesure de son avancement. Après la signature en juillet 2018 de la convention d'un groupement de commandes entre le CHAL et Annemasse Agglo, une nouvelle étape va être franchie ce jour avec **la signature de la convention cadre et de la convention de financement du projet par Christian Dupessey**, Président d'Annemasse Agglo et **Didier Renaut**, Directeur Général du CHAL et Président du Comité Stratégique du GHT Léman Mont-Blanc.

Ces signatures interviennent en présence de **Jean-Marc Bassaget**, Sous-Préfet du canton de Saint-Julien en Genevois, **Yannick Neuder**, Vice Président du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, **Christian Monteil**, Président du Conseil Départemental de la Haute-Savoie, **Serge Savoini**, Président du Conseil de surveillance du CHAL, **Martial Saddier**, Député et Président du Comité Territorial des Elus Locaux du GHT Léman Mont-Blanc et **Guillaume Mathelier**, Maire d'Ambilly.